

FO DGFIP LANDES

COMPTE RENDU DES CAP n°2 et 3 du 8 décembre 2009

L'ordre du jour portait sur les quatre points suivants :

- Personnels affectés au SIP de DAX à compter du 1er Janvier 2010

La structure de DAX a été actée au CTPD du 10 novembre 2009.

Les collègues concernés des trésoreries de DAX et de SAINT PAUL LES DAX exercent actuellement au service Recouvrement et suivent donc leur mission (sur la base du volontariat).

Nous avons obtenu de la Direction Départementale qu'elle verse dans les meilleurs délais les primes de restructuration aux collègues remplissant les conditions requises.

Hostiles à la création des SIP, nous avons voté CONTRE .

- Changements de résidence administrative des collègues membres de l'ERD (Equipe de Renfort Départemental)

Ces modifications permettront de faire correspondre les résidences administratives et personnelles des intéressés afin d'optimiser la gestion des équipes. Chaque agent concerné s'étant, au préalable, prononcé favorablement, nous avons voté POUR.

Par ailleurs, la Direction a proposé au vote de la CAPL les mouvements de mutation liés à la fermeture des trésoreries de LABRIT et de GABARRET qui seront regroupées sur la trésorerie de ROQUEFORT.

Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour, la parité syndicale a refusé de prendre part au vote. En conséquence, une nouvelle CAP sera convoquée au début de l'année prochaine.

- Le service Dépense-Chorus pour la Défense Nationale

Il devra compter de 10 à 11 agents.

Le service actuel de la Dépense compte 3,50 agents et malgré l'arrivée de 4 collègues (2 réintégrations + 2 mutations externes spécifiques et directement fléchées par la DGFIP) affectés à cette mission, **IL MANQUERA ENCORE AU MOINS 3 AGENTS.**

La Direction locale a lancé un appel à candidatures au niveau départemental afin de compléter les effectifs de ce nouveau service (en insistant sur le profil des candidats)

Comment habiller Pierre en déshabillant Paul

Mme HAYE-GUILLAUD a osé une savante démonstration sans jamais nous convaincre : le service Dépense ainsi créé (**mais surtout ces nouvelles charges !!**) atténuerait les effets dévastateurs de l'ORE !!!

Comprenne qui pourra.

NON, MADAME, LE COMPTE N'Y EST PAS !!

Et que dire à nos collègues des postes comptables ou des services de la Direction Départementale dans lesquels les effectifs seront puisés ?

Le contexte départemental des effectifs étant suffisamment critique, une réduction supplémentaire du nombre des agents ne permettra plus d'assumer nos missions, d'assurer un service public de qualité et de remplir les objectifs assignés.

Devant ce constat pour le moins accablant, Mme HAYE-GUILLAUD s'est engagée à revoir le niveau d'ensemble des objectifs afin de compenser ce qui peut l'être...

Nous serons vigilants : ces bonnes paroles devront se traduire par des actes

Les représentants FO à la CAP

Pascal LAVIGNE Didier DUCHAMP Régine LE FUR

Armelle CHARROIN Christian NOIVES